



Consultation participative sur le stationnement et la circulation à Joinville-le-Pont : synthèse et propositions du Parti Socialiste

Sommaire

Préambule	3
Méthode	4
I Places de stationnement	5
Remontée de la consultation.....	5
Constat	5
Propositions	6
II Parkings	7
Remontée de la consultation.....	7
Constat	7
Propositions	8
III Transport alternatif	9
Remontée de la consultation.....	9
Constat	9
Propositions	10

Préambule

Chers Joinvillaises et Joinvillais,

Nous vous avons consulté et nous avons entendu votre message.

Nous savions que la situation était difficile et vous nous l'avez confirmé.

Lancer une grande consultation participative auprès des Joinvillais, sur des sujets de proximité tels que le stationnement et la circulation, était une démarche inédite et unique à Joinville-le-Pont.

Cette initiative vous a permis de vous exprimer : plus d'une centaine de contributions ont été recueillies, sur nos sites Internet, par e-mail, sur les réseaux sociaux ou lors de nos échanges sur les marchés et aux sorties de supermarchés.

Vous avez participé dans toute votre diversité, cyclistes, automobilistes, usagers des transports en commun ou encore piétons.

Forts de ce travail collaboratif, nous vous proposons aujourd'hui nos propositions : **7 mesures concrètes** à mettre en œuvre dès aujourd'hui afin d'avoir une politique du stationnement et de la circulation au service des Joinvillais.

Nous sommes fiers d'avoir pu enclencher ce travail d'écoute et de réflexion sur la politique de la ville.

Nous avons redonné la parole aux Joinvillais afin qu'ils puissent s'exprimer et qu'ils ne soient plus oubliés.

Cette expérience devra être renouvelée sur tous les sujets.

Il est maintenant temps de mettre en œuvre ce projet pour Joinville-le-Pont !

La section du Parti Socialiste de Joinville-le-Pont

Méthode

Le questionnaire suivant a été adressé aux Joinvillais via nos sites internet, les réseaux sociaux et des tracts distribués dans la ville :

- 1) **Quel est votre constat aujourd'hui sur le stationnement à Joinville-le-Pont ?**
- 2) **Selon vous, quelles sont les causes qui ont amené à la situation actuelle sur le stationnement et la circulation à Joinville-le-Pont ?**
- 3) **Circuler en voiture aujourd'hui à Joinville-le-Pont : quel est le principal atout ? Qu'est-ce qui est le plus pénalisant ?**
- 4) **Si vous pouviez suggérer des propositions pour améliorer le stationnement et la circulation à Joinville-le-Pont, que diriez-vous ?**

Cette consultation a été lancée au début du mois de mars 2016 jusqu'à la fin du mois de mai 2016.

I Places de stationnement

Remontée de la consultation

Le stationnement sur les trottoirs est devenu une habitude à Joinville-le-Pont quelque soit le quartier et les exemples sont nombreux :

- Quai de Polangis : les Joinvillais ont difficilement accès au trottoir du côté des habitations le dimanche
- Rues de Polangis : les voitures stationnent sur les trottoirs en toute impunité
- Avenue Jamin et Avenue du Parc : les Joinvillais ne peuvent pas marcher sur le trottoir de droite dans le sens de la circulation en semaine
- Avenue Gallieni : les automobilistes ne peuvent quasiment pas trouver de places de stationnement avenue Gallieni et dans les rues adjacentes à certaines heures pour faire leurs achats

Au niveau du haut de Joinville-le-Pont, de nombreux utilisateurs du RER garent leur automobile sur les trottoirs ou sur les rues adjacentes aux grands axes.

La Ville est alors saturée et les habitants ne peuvent plus se déplacer en voiture pour faire leurs courses à certaines heures.

Les véhicules sur les trottoirs gênent les piétons, les poucettes et les personnes à mobilité réduite.

Egalement, le stationnement en double file est gênant sur le boulevard du maréchal Leclerc, notamment en soirée ou pendant les week-end lorsque des réceptions sont organisées.

Constat



Rue du Parc



Avenue Foch



Place Bergisch Gladbach

Propositions

N°1 : Clarification des règles sur le stationnement à cheval sur les trottoirs : généralisation sur les trottoirs larges et interdiction sur les trottoirs courts

L'aménagement de places supplémentaires pourrait se faire sur des trottoirs et des routes larges, comme sur le boulevard de l'Europe, en garantissant la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite. En revanche, il faut réaffirmer l'interdiction de stationnement sur les trottoirs courts, tels que sur l'avenue du Parc ou l'avenue Pauline.

N°2 : Création d'une vignette de stationnement préférentiel pour les résidents Joinvillais

La vignette pour les Joinvillais, apposée sur le pare-brise, permettra de bénéficier d'un stationnement préférentiel. Des places seront réservées sur les zones bleues actuelles, notamment celle de la place du 8 mai 1945, et sur des places hors zone bleue. Un nombre de vignettes unique par foyer sera défini afin d'encourager les propriétaires de plusieurs véhicules à utiliser leur garage lorsqu'ils en ont un.

N°3 : Fluidification du trafic routier sur la rue de Paris et l'avenue Gallieni : création de dépose-minutes pour les commerces et installation d'une signalétique incitant à se garer sur les places gratuites du parking de Monoprix ou sur la place du 8 mai 1945

La rue de Paris et l'avenue Gallieni doivent être aménagées avec des dépose-minutes pour certains commerces afin de mettre fin au stationnement en double file et aux bouchons. Cette mesure s'accompagnera d'une signalétique adaptée, invitant également les usagers à utiliser les places gratuites du parking de Monoprix ou la place du 8 mai 1945 afin de stationner le temps de faire ses courses ou lors des soirées et week-end.

II Parkings

Remontée de la consultation

La suppression des parkings du RER et de la rue de Paris a réduit le nombre des places de stationnement et encouragé le stationnement sauvage, en double file et sur les trottoirs.

De nombreux travaux nuisent également au passage pour les piétons, les poucettes et il devient très difficile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite de se garer.

La politique de construction municipale, menée sans réflexion sur les équipements nécessaires aux nouveaux Joinvillais, mais aussi la multiplication des déplacements et la suppression de parkings aux abords des lignes de transports en commun, a considérablement nuit tant aux Joinvillais qu'aux commerces de la rue de Paris notamment.

Constat



Rue de Paris



Rue Jean Mermoz

Propositions

N°4: Négociation une convention avec Monoprix et Franprix afin d'augmenter l'occupation de leurs parkings: stationnement résidentiel et mise à disposition de places en dehors des horaires d'ouverture

Peu d'utilisateurs connaissent l'existence de ces parkings, notamment celui du Monoprix qui est souvent vide. L'idée est d'utiliser ces 2 parkings de façon plus efficace afin de diminuer le stationnement illégal. Pour cela, nous devons négocier une convention avec les 2 entreprises afin de réserver certaines places pour le stationnement résidentiel et mener une réflexion sur la mise à disposition de places aux habitants les soirs et les week-ends en dehors des horaires d'ouverture des enseignes.

N°5: Lancement d'une étude de faisabilité sur l'opportunité de créer un parking souterrain sous la place du 8 mai 1945

Nous devons lancer une étude de faisabilité pour s'assurer de l'opportunité de construire un parc de stationnement sous la place du 8 mai 1945. Aucune étude publique n'a été présentée de manière transparente jusqu'à maintenant.

III Transport alternatif

Remontée de la consultation

De nombreuses personnes nous alertent sur l'utilisation des trottoirs comme piste de circulation des cyclistes, ce qui occasionne des désagréments pour les piétons.

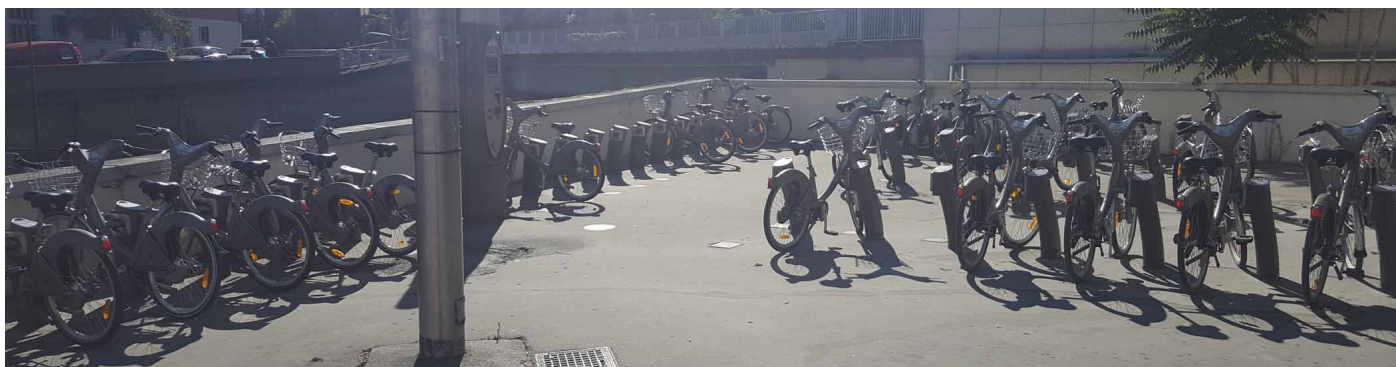
D'autre part, le manque de pistes cyclables et de garages à vélos sur la voie publique, dans les quartiers, dans les zones commerçantes et à proximité des transports, rendent difficile le partage des espaces et incitent à l'utilisation de la voiture au lieu de privilégier le vélo pour les déplacements locaux.

L'idéal serait de généraliser l'utilisation de plateformes comme le Vélib.

La Ville dispose d'une station Vélib et de plusieurs stations Autolib. Les Autolib sont utilisées pour les déplacements urbains. Les vélib, proches du RER, servent pour l'essentiel aux déplacements vers Vincennes et pour les loisirs.

Il n'existe pas d'aménagement urbain spécifique à l'usage des vélos dans les quartiers.

Constat



Station Vélib RER Joinville



Piste cyclable RER Joinville

Propositions

N°6 : Incitation au transport à vélo : création de nouveaux arceaux à vélos et de places de stationnement dédiées

Afin d'inciter à l'utilisation du vélo pour les déplacements de proximité, nous devons procéder à des aménagements urbains comme la création d'arceaux à vélos, la création de places de stationnement dédiées aux vélos et améliorer la vidéo surveillance des vélos, notamment à la gare RER. Tout nouveau parking devra intégrer des places dédiées aux vélos et aux véhicules propres.

N°7 : Lancement d'une réflexion sur la possibilité d'installer une 2e station Vélib

Il faut au minimum deux stations pour se déplacer entre deux points. Il faudrait ajouter des Vélib dans les quartiers les plus éloignés du RER.